Nanterre, le 22 décembre 2009

LE PRESIDENT

Assemblée Générale de l'AMD 92

Rédacteur :
Vincent Marchand
Directeur de l'AMD92

Lundi 14 décembre 2009, de 09h15 à 12h30
Salons d'Honneur de la Préfecture des Hauts-de-Seine

***

Conformément aux statuts, l'AMD 92 tient trois Assemblées générales par an. La dernière Assemblée Générale s'est réunie le 06 juillet 2009.
Cette Assemblée Générale du lundi 14 décembre 2009 comporte une Assemblée extraordinaire et une assemblée ordinaire statutaire.

Membres de l'AMD 92 présents :

- **Madame Marie Hélène AMIABLE,** Maire de Bagneux
- **Monsieur Pierre-Christophe BAGUET**, Maire de Boulogne-Billancourt
- **Madame Christiane BARODY-WEISS,** Maire de Marnes-la-Coquette
- **Monsieur Eric BERDOATI,** Maire de Saint-Cloud
- **Monsieur Jacques BOURGOIN,** Maire de Gennevilliers
- **Monsieur Gilles CATOIRE,** Maire de Clichy
- **Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN,** Maire de Neuilly
- **Monsieur Bernard GAUDUCHEAU,** Maire de Vanves
- **Monsieur Jacques GAUTIER,** Maire de Garches
- **Monsieur Jean Jacques GUILLET,** Maire de Chaville
- **Monsieur Patrick JARRY**, Maire de Nanterre
- **Monsieur Philippe KALTENBACH,** Maire de Clamart
- **Monsieur François KOSCIUSKO-MORIZET,** Maire de Sèvres
- **Monsieur Jacques KOSSOWSKI**, Maire de Courbevoie
- **Monsieur Philippe LAURENT,** Maire de Sceaux
- **Madame Catherine MARGATÉ,** Maire de Malakoff
- **Monsieur Hervé MARSEILLE,** Maire de Meudon
- **Madame Virginie MICHEL-PAULSEN,** Maire de Vaucresson
- **Monsieur Philippe PEMEZEC,** Maire de Plessis-Robinson
- **Monsieur Sébastien PIETRASANTA,** Maire d'Asnières
- **Monsieur Yves REVILLON,** Maire de Bois-Colombes
- **Monsieur Philippe SARRE,** Maire de Colombes
- **Monsieur Jean-Pierre SCHOSTECK,** Maire de Châtillon
- **Monsieur Georges SIFFREDI,** Maire de Châtenay-Malabry

Membres de l'AMD 92 représentés :

- **Monsieur Denis BADRE,** Maire de Ville d'Avray
représenté par Mme Elisabeth FRANCK de PREAUMONT, Maire-adjoint
- **Monsieur Patrick BALKANY,** Maire de Levallois
représenté par Mme Sophie DESCHIENS et M. Denis KNECHT, Maires-adjoints
- **Monsieur Alain-Bernard BOULANGER,** Maire de Villeneuve-la-Garenne
représenté par M. Alain BORTOLAMEOLLI, Maire-adjoint
- **Monsieur Pascal BUCHET,** Maire de Fontenay-aux-Roses
représenté par M. José GUNTZBURGER, Conseiller Municipal
- **Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD,** Maire de Puteaux
Représenté par M. Jean-Philippe LOTTEAU, Maire-adjoint
- **Monsieur Christian DUPUY,** Maire de Suresnes
représenté par Mme Cécile GUILLOU, Maire-Adjoint
- **Monsieur Patrick OLLIER,** Maire de Rueil-Malmaison
représenté par M. François LE CLE'H, Maire-adjoint
- **Monsieur André SANTINI,** Maire d'Issy-les-Moulineaux
représenté par M. Jean-Marc SZMARAGD, Maire adjoint
- **Monsieur Jean-Yves SENANT**, Maire d'Antony
représenté par M. Philippe MARTIN, Maire-adjoint
- **Monsieur Philippe JUVIN,** Maire de La-Garenne-Colombes
représenté par Madame Claudine LABROUSSE 1er Maire-adjoint

Liste d'émargement en Annexe 1

Membres de l'AMD 92 excusés :

- **Monsieur Jean-Noël CHEVREAU,** Maire de Bourg-la-Reine
- **Monsieur Jean-Loup METTON,** Maire de Montrouge

Ordre du jour :

09H00 – 9H15 Accueil
09H30 – 09H40 Assemblée extraordinaire
● Modification des statuts de l'AMD 92
09H40 – 10H15 Assemblée ordinaire
● Vote du taux des cotisations 2010
● Bilan de l'activité 2009
● Objectifs 2010
● Questions diverses
10H15 – 10H30 Café
10H30 – 10H35 Accueil de Messieurs les Préfets
10H35 – 11H00 Présentation par Monsieur le Préfet, **Patrick STRZODA** des dossiers en cours dans le Département
11H00 – 12H30 Audition de Monsieur **Daniel CANEPA**, Préfet de la Région Ile-de-France
- Infrastructures, transport, urbanismes, développement économique et développement durable : perspectives pour Paris et la première couronne, notamment les Hauts-de-Seine

12H30 Déjeuner

Le Président Jacques GAUTIER ouvre la séance à 9h30. Il remercie vivement tous les participants à cette Assemblée Générale, en soulignant l'importance de l'action de

L'Association des Maires des Hauts-de-Seine. Il remercie également, devant l'Assemblée, Monsieur le Préfet Patrick STRZODA d'accueillir l'AMD 92, et annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint, toutes les décisions de cette Assemblée Générale pourront être validées. Après une présentation de Vincent MARCHAND nouveau directeur de l'AMD 92 depuis le 01 octobre 2009, Monsieur le Président Jacques GAUTIER ouvre l'Assemblée extraordinaire

Assemblée extraordinaire

I. Modifications des Statuts

Monsieur le Président Jacques GAUTIER, rappelle que ces changements de statuts font suite à une décision du Bureau de l'AMD. Ces changements se sont portés essentiellement sur la mise à jour d'un certain nombre d'articles qui traduisent, au plus près, l'évolution du fonctionnement de l'AMD92.
Rappel en détails :
Date
Abréviation AMD 92
Article 8 « déclare être affiliée »
Article 10 « Composition du bureau disparition du Trésorier Général adjoint et du Secrétaire Général adjoint »
Article 13 « Modifications sur la responsabilité de signature pour des raisons pratiques »
Article 14 Paragraphe sur la présence: « Tout maire adhérent, empêché, pourra donner mandat à un adjoint de sa commune ou à défaut à un membre adhérent de l'Association des Maires, le mandataire ne pouvant détenir plus de 1 mandat à la fois (cf. article 4). »
Article 17 Paragraphe sur les fonctions du directeur : « Un directeur salarié, assure le fonctionnement courant de l'association en application des directives du Président. Il répond aux demandes du Président, assure le suivi administratif de l'Association, met en œuvre le site Internet, instruit les Commissions Départementales, rédige les procès verbaux et comptes rendus des réunions et Assemblée Générale, organise les réunions de l'AMD 92 et peut, sur ordre, représenter le Président dans les instances officielles. »
Article 17 Rectificatif sur le secrétariat « est en place »

Enfin : date de signature et mise à jour des Signataires
- Jacques GAUTIER
- François KOSCIUSKO-MORIZET
- Philippe LAURENT

Avant le vote le Président précise que ces nouveaux statuts ont été mis en lecture aux membres du bureau. Trois retours ont été faits sans aucunes remarques particulières.
Passage au vote : **les statuts sont adoptés à l'unanimité des présents.**

Le Président Jacques GAUTIER, le Secrétaire Général Monsieur François KOSCIUSKO-MORIZET et Monsieur Philippe LAURENT paraphent et signent ces nouveaux statuts. Ceux-ci seront transmis à la Préfecture pour validation et parution.

Assemblée Ordinaire

Ouverture de l'assemblée ordinaire sans transition et déroulement de l'ordre du jour

I. Vote du Taux des cotisations 2010

Monsieur Jacques GAUTIER donne la parole à Monsieur Philippe LAURENT Trésorier Général qui présente un point sur le budget avant le vote des cotisations 2010.
Monsieur le Trésorier Général Philipe Laurent opère un point de situation sur la situation financière de l'AMD 92 :
« L'exercice de l'année n'est pas terminé, un point de « livre de compte » permet de dire que le budget 2009 sera équilibré avec un résultat positif. Les finances de l'AMD 92 se portent bien et mieux que précédemment.
Ce résultat provisoire permettra à l'association de présenter une situation nettement supérieure à 2008 et disposera d'une trésorerie en partie placée en SICAV monétaires (sans risque).
Toutefois, nous devons être conscients que cette trésorerie opère comme un fonds de roulement, puisque nous nous acquittons de nos versements à l'AMF en début d'année afin de bénéficier de la remise accordée pour paiement au 31 mars 2010.
A ce sujet nous venons de toucher cette remise accordée pour un montant de 12 125,60 Euros (7,5% du Total, en 2008 10%).
Ces résultats notables résultent essentiellement :

- De la diminution des charges de personnel dûe au remplacement et à l'absence de directeur plus de 25 000 Euros.
- De la subvention exceptionnelle du Conseil Général de 12 000 Euros pour l'année 2009

Le budget prévisionnel 2010 reste équilibré. Il est en très faible augmentation environ 2,5% avec une répartition judicieuse, qui devrait permettre d'avoir une année d'exercice 2010 sans soucis particulier.
Nous ne demandons pas de subvention exceptionnelle au Conseil Général mais nous sollicitons une augmentation minimum de la cotisation AMD.
A titre d'information : d'augmentation et la cotisation AMD de 0,1655 à 0,1685 soit une augmentation autour de 2,61 % dont la cotisation AMF passe de 0,1581 à 0,1585 soit 0,1 %... »

Après ces explications, la proposition d'augmentation est soumise au vote de **l'Assemblée, qui approuve à l'unanimité des présents le taux de cotisations pour 2010 à 0,1685 (**conformément au recensement de fin d'année fournit par l'AMF).
Le Trésorier annonce que les mémoires de règlement seront adressés aux communes dès que possible, afin de payer l'AMF rapidement et de bénéficier de la remise qui en découle.

Monsieur Jacques GAUTIER fait un point sur l'activité 2009 en précisant que le rapport d'activité détaillé paraîtra fin mars, début avril 2010.

II. Bilan de l'Activité 2009

- Deux Assemblées Générales
- Trois réunions de Bureau dont une réunion extraordinaire
- Trois réunions thématiques (La Direction Générale des Finances Publiques et ses services déconcentrés, Les bateaux logements, Jeunesse et sports)
- Un déjeuner débat Madame la Ministre Chantal JOUANNO
- Une visite avec les Elus du Département (Min de RUNGIS)
- Un colloque ouvert aux Maires du Département (Colloque du SYELOM)

- Recrutement d'un directeur
- Mise en place et exploitation du site Internet www.amd92.fr

Monsieur Jacques Gautier donne la parole à Vincent MARCHAND qui présente le site Internet de l'AMD 92 et qui annonce l'arrivée prochaine d'une newsletter intitulée « lettre de l'AMD2 » sous forme bimensuelle.

- Travail de coordination pour la désignation des Elus au sein des Commissions
- Participation au 92ème congrès des Maires et des Présidents de communauté de France
- Interface entre les Elus et les Services de l'Etat
- Information des Elus

Après ce premier bilan de l'année, le Président Jacques GAUTIER, présente les objectifs de l'année à venir.

III. Objectifs 2010

- Stabilité de l'équipe
- Deux Assemblées générales
- Trois réunions de Bureau
- Quatre ou cinq réunions thématiques (la première le 27 janvier 2010 à la CCCIP de Nanterre sur le thème « Développer l'accès des PME/TPE à la commande publique »)
- Une ou deux visites avec les Elus du Département
- Validation du site Internet mise en place de nouvelles rubriques (Newsletter, Liens d'information avec l'AMF…)
- Impression et diffusion d'un répertoire des Maires
- Travail d'optimisation pour les Commissions

Monsieur Jacques GAUTIER souligne et remercie l'importance de la participation et de l'implication des Elus, ce qui permet d'impulser un programme dynamique et intéressant pour notre Association.

Dans cette première partie de l'Assemblée ordinaire, le Président aborde les questions diverses.

III. Questions Diverses

La Grippe AH1N1

Le président souligne la contribution forte de tous les Elus dans la campagne de vaccination contre la grippe AH1N1 et les remercie. Plusieurs Elus, Monsieur KALTENBACH, Monsieur GAUDUCHEAU, Madame MARGATE, Monsieur KOSCIUSKO-MORIZET et Monsieur SARRE interviennent sur la problématique posée sur les nouveaux horaires d'ouverture des centres de vaccination. Monsieur Jacques GAUTIER précise qu'il est nécessaire de faire un point avec Monsieur le Préfet Patrick STRZODA, ce qui est proposé en deuxième partie de l'Assemblée ordinaire.

Le CAE passerelle

Monsieur Jacques GAUTIER indique en quelques chiffres l'intérêt de ce type de contrat **:**

- Un contrat d'une durée de 6/ 12 mois (renouvelable) Sans embauche à l'ISSUE
- Un contrat pour tous les jeunes en difficulté âgés de 16 à 25 ans
- Un coût mensuel modéré : 196 euros maximum pour un contrat de 22 heures

- Des périodes en immersion(en milieu marchand) durant le contrat : de 1 semaine jusqu'à 3 mois à charge du pôle emploi
- Deux prescripteurs : les missions locales et Pôle Emploi
- Un accompagnement renforcé des jeunes assuré par Pôle Emploi et les missions locales: 1 contact tous les 15 jours

Il conclue cette question en précisant que l'AMD 92 fait preuve d'exemple dans cette démarche qui peut aider des jeunes en difficulté de recherche d'emploi, puisque notre association est en cours de recrutement pour valider un CAE avant le 31 décembre 2009.

Les tarifs différenciés dans les services publics

Le président répond à une lettre adressée par Monsieur **Patrick OLLIER**, Maire de RUEIL-MALMAISON, qui souligne les difficultés concernant les tarifs différenciés pour les services publics, suite à un arrêté du 16 janvier 2003 de la Cour de justice des communautés.
Plusieurs Elus réagissent en confirmant qu'ils appliquent ces tarifs différenciés. Monsieur Jacques GAUTIER propose que les institutions soient interpellées, si des cas de mise en justice se présentent.

Après un tour de table, une pause est proposée afin d'accueillir Monsieur le Préfet du Département Patrick STRZODA et Monsieur le Préfet de Région Daniel CANEPA.

IV. Présentation par Monsieur le Préfet Patrick STRZODA des dossiers en cours dans le Département

Monsieur Jacques GAUTIER, accueille Messieurs les Préfets et remercie Monsieur le Préfet Patrick STRZODA, pour avoir permis que cette Assemblée se déroule dans les Salons d'honneur de la Préfecture.

Monsieur le Président de l'AMD relaye la demande des Elus, en sollicitant Monsieur le Préfet Patrick STRZODA afin qu'il précise les nouvelles mesures concernant les centres de vaccination.
Monsieur Le Préfet STRZODA explique que la progression du virus de la grippe AH1N1 est en diminution mais que le nombre de décès et de cas graves augmente. Il rappelle la nécessité de proposer une vaccination performante avec un accueil soigné et une offre de qualité.
A ce jour 96 8555 personnes ont été vaccinées soit 30 % des personnes ayant reçu leur bon de vaccination.
Il affirme avoir bien compris les préoccupations des Maires et confirme son investissement à leurs cotés pour répondre à la demande de vaccination.
Monsieur le Préfet Patrick STRZODA souhaite maintenir l'offre de vaccination proposée conformément aux instructions, appuyer les chefs de centre dans leur effort et payer rapidement les personnels dans les centres. Cette offre doit pouvoir être maintenue, même en période de fêtes. Le Préfet confirme que la réquisition des médecins sera centrée sur les besoins correspondant le mieux à l'afflux des populations Il annonce une réunion avec le Premier Ministre pour analyser le dispositif et apporter les améliorations nécessaires. Bien entendu cette réunion doit donner lieu à des mesures qui seront transmises à l'ensemble des Maires.
Enfin, il encourage tous les Maires à prendre contact avec la DDASS, voir avec lui-même pour trouver des solutions de circonstances adaptées à chaque centre.

Après ce point fait par le Préfet du Département, Monsieur Jacques GAUTIER donne la parole à Monsieur le Préfet de région Daniel CANEPA.

Celui-ci prend la parole en remerciant tout d'abord l'Association de l'avoir invité, en rappelant combien il est important de travailler en totale concertation avec les Elus Locaux.
La totalité de son propos liminaire est en **annexe 2** à ce procès verbal.

Après cette présentation circonstanciée, Monsieur le Président Jacques GAUTIER propose de démarrer les échanges avec les Maires.

- Monsieur Philippe KALTENBACH, Maire de Clamart, pose le problème du schéma directeur proposé par la région en matière de transport et en particulier ARC Express. Il souligne également le choix Domicile /travail pour le projet transport du Grand Paris. Deuxièmement, il soulève le retard en terme de logements sociaux dans le projet Grand paris.

Monsieur le Préfet Daniel CANEPA rappelle qu'il n'y a pas incompatibilité entre ce schéma directeur (arc express en particulier) et le projet du Grand Paris (grand huit). Il explique simplement qu'il y aura des choix à faire dans le sud de la région.
Pour les logements, l'objectif est un objectif commun qui a été validé. Le retard doit donc être rattrapé…

- Madame Marie-Hélène AMIABLE, Maire de Bagneux voudrait voir un véritable processus démocratique avec les Elus. Elle évoque une inégalité sociale concernant Bagneux avec la ligne 4 et le RER B problème qui n'est pas solutionné depuis 30 ans dans le domaine des transports mais aussi dans le domaine des logements.

Le Préfet Daniel CANEPA, précise que nous sommes au début des échanges, que le processus avec les Elus est essentiel et qu'il est effectivement nécessaire de travailler sur ce sujet. Pour les logements, il affirme qu'il est impératif de progresser dans ce domaine, en péréquation avec les collectivités locales. Il rappelle que les clusters doivent permettre une émergence. Enfin il propose qu'une convention habitat/emploi puisse être étudiée avec Bagneux, et cite en exemple l'aménagement du site de la DGA (16 hectares) qui doit être menée de manière intelligente.

- Monsieur Jacques BOURGOIN, Maire de Gennevilliers, évoque le problème du nord du département, qui représente avec le port de Gennevilliers 25 % des emplois industriels du département et la ligne 13 saturée et inadaptée. Il évoque également l'importance de ne pas oublier la vocation culturelle dans ce projet du Grand Paris pour le nord du département.

Le Préfet Daniel CANEPA se réfère au site Internet, et au débat en cours en particulier sur le positionnement des « 40 gares », et comprend bien l'importance de ce pôle parfaitement identifié, que représente le port autonome de Gennevilliers. Il admet que le problème de la ligne 13 est à traiter dès que possible. Enfin, il assure que la dimension culturelle de ce projet n'est pas oubliée.

- Monsieur Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, regrette que le débat soit essentiellement focalisé sur le domaine du transport. Il souhaiterait un débat élargi avec d'avantage d'acteurs, comme proposé en exemple par Paris Métropole. Deux questions : La Défense oui, mais qu'en est-il du sud et de la vallée de la Bièvre ? Ensuite interrogation sur les règles d'urbanisme ?

Le Préfet Daniel CANEPA est totalement d'accord sur l'élargissement du projet avec une place importante de la vallée de la Bièvre et le plateau de Saclay, mais aussi des débats sur l'élargissement également sur le 78 et le 91. Pour les règles d'urbanisme, le projet Grenelle 2 doit expliciter de manière claire, à la fois la lutte contre l'étalement urbain, mais aussi concernant les zones de forte densité.

- Madame Virginie MICHEL-PAULSEN, Maire de Vaucresson insiste sur l'importance de mettre en place des axes de préservation du territoire avec des espaces préservés clairement définis. Quand est-il de l'association des communes pour la programmation des gares dans le projet du Grand Paris ?

Le Préfet Daniel CANEPA, rappelle le discours du Président de la République, qui souhaite un débat avec les communes pour trouver des espaces à préserver, le projet du Grand Paris doit satisfaire à cette exigence.
Pour ce qui est des gares, le problème est plus un problème de concurrence que de refus, d'où la nécessité d'un dialogue de qualité avec les Elus.

- Monsieur Philippe PEMEZEC, Maire du Plessis-Robinson, pose la question du périmètre des Gares ? La complexité du débat sur le TRAMWAY ? L'avancement de l'échangeur A86 ? Enfin il marque son inquiétude sur le contingentement du DALO qui « pourrait » être sous la tutelle du Préfet de Région.

Le périmètre des gares entre totalement dans le débat en cours sur le positionnement des « 40 gares » donc, de ce fait, il n'est pas figé. Pour le problème du Tramway, le débat se situe entre la RATP et le STIFF et semble vraiment être un choix technologique, le Préfet est quant à lui sans réserve à l'égard de ce projet. Pour l'échangeur de l'A86, le débat doit s'opérer au plan de développement lors du deuxième semestre 2011 avec la direction régionale.
Pour le DALO, le Préfet précise qu'il ne souhaite pas en être le gestionnaire, il souhaite un accord et demande aux Elus de l'aider pour respecter la loi.

- Monsieur Patrick JARRY, Maire de Nanterre, soulève le problème du budget des logements sociaux pour qu'il soit débloqué avant le 31/12, il réclame une rencontre urgente avec Président du Conseil Général et un arbitrage de l'Etat. Il précise la problématique du transport à Nanterre, qui voit plus de 1000 trains par jour sans compter le fret et donc la nécessité de revoir les infrastructures. Il souhaite trois débats publics : EOLE, TGV et Grand huit afin de bien cerner les problématiques de ces vastes chantiers

Le Préfet de région souligne la problématique des zones impliquées EPAD et EPASA et précise bien, que les compétences doivent être interministérielles pour se prononcer sur le sujet. Pour le logement, la région Etat doit faire un point avec le Conseil Général dès le début 2010 et la région en tirera les conséquences. Enfin pour EOLE, il n'est pas impertinent de donner la priorité au sujet, en tenant compte des demandes de chacun sur ce sujet.

- Monsieur Gille CATOIRE, Maire de Clichy, présente un dossier technique qui nécessité la rencontre de plusieurs acteurs.

Le Préfet de Région propose un examen détaillé du dossier par son directeur, Monsieur le Préfet Jean-Claude RUYSSCHAERT, afin d'organiser une rencontre avec tous les acteurs concernés.

- Monsieur François KOSCIUSKO-MORIZET, Maires de Sèvres, souligne l'importance de la « ville durable » mais aussi « ville transformable ». Il rappelle à ce titre, la complexité des règles d'urbanisme qui sont mal adaptées. Il illustre son propos à travers les projets « ARC de SEINE » et « VAL de SEINE ». Enfin il souhaite que l'expérience du terrain permette d'avancer sans passer par un contingentement.

Le Préfet de région dit de nouveau qu'il n'est pas demandeur de « centralisation », mais au contraire que les Elus donnent des réponses à travers la LOI DALO. Il est de son côté, prêt à aider les Maires dans cette démarche.

Le Président Jacques GAUTIER remercie le Préfet de région Daniel CANEPA pour son intervention et pour sa disponibilité. Il propose qu'une demande soit faite au Président du Conseil Général pour l'organisation d'une réunion avec les membres du bureau de l'AMD 92. Enfin il souhaite que l'implantation des « 40 gares » fasse l'objet d'une concertation avec les Maires pour proposer un dossier technique.

Après un tour de table, le Président Monsieur Jacques GAUTIER clôture cette Assemblée Générale et donne rendez-vous à l'ensemble de ses collègues pour la prochaine Assemblée Générale.

Jacques GAUTIER
Sénateur-Maire de Garches